

Rapport de HORI Yasuo

traduit de l'espéranto par Ginette MARTIN et Paul SIGNORET

Le 8 juillet 2016

Qu'en est-il des affaires nucléaires ?



Centrales nucléaires en Asie orientale (y compris celles en construction)

Aucun rapport n'arrive de Corée ni de Chine à propos des centrales nucléaires dans ces pays, aussi est-ce la première fois que je trouve dans un journal une carte indiquant l'emplacement des centrales nucléaires en Chine et en Corée. Selon cet article, il y a 20 centrales nucléaires en Corée et 31 en Chine.

Le Japon a commencé à mettre en œuvre un dispositif antiterroriste, mais celui-ci est tout à fait insuffisant. Il peut arriver que des terroristes commencent à travailler dans des centrales en présentant une fausse carte d'identité, or c'est difficile d'éviter cela, car l'Etat n'a pas le droit d'intervenir dans les entreprises privées en ce qui concerne l'embauche.

Maintenant la Corée du Nord expérimente souvent des fusées ou des missiles en direction des États-Unis. S'ils atteignent par erreur des réacteurs nucléaires japonais, il y aura à nouveau une catastrophe qui détruira tout le Japon.

D'anciens réacteurs vont être remis en service.

Selon le règlement, la durée d'un réacteur nucléaire est de 40 ans mais, à titre

exceptionnel, on peut la prolonger une fois de 20 ans. Lorsque cette règle a été édictée, la prolongation devait être exceptionnelle, mais l'Autorité de réglementation du nucléaire a commencé avec trop légèreté à prolonger la vie de vieux réacteurs sous la pression du gouvernement et du monde industriel. Le 20 juin, elle a rallongé de vingt ans la possibilité de fonctionnement pour deux réacteurs de 40 ans et 41 ans, à Takahama, dans le département de Fukui. Les deux réacteurs vont commencer à fonctionner dès l'automne 2019.

Au Japon il y a 20 réacteurs de plus de 30 ans, parmi lesquels on a déjà décidé d'éliminer 6 petits réacteurs. Pour faire approuver l'extension de durée de vie de ces derniers, il faudrait dépenser beaucoup d'argent en réparations, et cela ne donnerait pas de profit aux entreprises. Cependant, pour les autres plus grands réacteurs, les compagnies électriques ont l'intention de demander une prolongation.

Le fait même d'éliminer un réacteur est difficile et coûteux. La compagnie d'électricité Kjūshū a décidé d'éliminer son réacteur de Genkai. Pour aller jusqu'au bout de ce travail, il faudra 28 ans et 36,4 milliards de yens (364 millions d'euros). L'endroit où jeter les gravats de béton et métal contaminés est un autre problème. Le Japon est un très petit pays avec un grand nombre d'habitants, on n'y trouve aucun endroit désert où conserver ces déchets.

Des réacteurs en fonctionnement ont été arrêtés.

A Takahama fonctionnaient les réacteurs 3 et 4. Le 9 mars, le tribunal d'Ōtsu dans le département de Shiga a prononcé un verdict d'arrêt de ces réacteurs. La principale raison de cette décision a été que les explications fournies par la compagnie d'électricité Kansai sur la sécurité des réacteurs n'étaient pas suffisantes et que les nouvelles règles relatives au fonctionnement des réacteurs n'étaient pas acceptables, compte tenu du grave accident de Fukushima dont les causes ne sont pas encore clairement établies. A la suite de ce verdict, les deux réacteurs en fonction ont été arrêtés le 10 mars. C'est une grande victoire pour le mouvement antinucléaire.

A propos de ce verdict, M. Ido Kenichi, ancien juge et maintenant avocat pour les plaignants, a expliqué ceci :

"Lorsque l'on démarre les réacteurs, on doit observer la norme internationale, à savoir une protection à 5 niveaux: 1. ne pas générer d'accidents 2. limiter le périmètre des accidents 3. ne pas aggraver les accidents 4. diminuer le plus possible la gravité de ces accidents 5. mettre en oeuvre des plans d'évacuation appropriés pour protéger les habitants contre les substances radioactives.

Avant l'accident de Fukushima, les deux derniers niveaux n'existaient pas au Japon, car on croyait qu'ici il n'arriverait pas d'accidents graves. Après l'accident on a introduit les deux derniers niveaux, mais l'Autorité de Réglementation du Nucléaire approuve le démarrage d'un réacteur sans discuter sur ces deux points, parce qu'ils ne sont pas de son ressort. Le verdict dit que cette attitude de l'Autorité n'est pas



convenable et que d'autre part l'Etat lui-même doit être responsable du plan d'évacuation à la place des municipalités.

Les entreprises d'électricité sont très soucieuses de réactiver les réacteurs uniquement pour leur propre bénéfice, et non pas pour le bien des populations. Les causes de l'accident de Fukushima ne sont toujours pas claires, plus de 100 000 personnes, toujours en refuge, vivent difficilement dans et à l'extérieur de Fukushima, et plus de 2000 personnes sont mortes de causes liées à l'accident. Pour le profit des sociétés privées, a-t-on le droit de jeter une multitude de gens en enfer, d'occasionner d'autres accidents graves, et de détruire le Japon? Nous devons lutter solidairement contre le gouvernement et le monde industriel, qui promeuvent une politique d'énergie nucléaire."

Plus tard, la compagnie d'électricité a soumis l'affaire au même tribunal afin d'annuler la décision antérieure mais, le 17 juin, le même juge Yamamoto Yoshihiko a repoussé cette demande. Auparavant, presque tous les magistrats jugeaient des questions nucléaires conformément à la volonté du gouvernement, mais après l'accident de Fukushima ont commencé à apparaître des juges impartiaux qui se prononcent en faveur des populations.

Malheureusement il y a encore des juges malhonnêtes dont le verdict tranche toujours en faveur du gouvernement et des compagnies d'électricité. Le 6 avril, la cour de Fukuoka a approuvé la remise en service des réacteurs 1 et 2 de Sendai dans le département de Kagoshima, en disant que les nouvelles règles pour les réacteurs et la décision de l'Autorité n'avaient rien de déraisonnable. Le verdict disait même que la demande de sécurité absolue ne représentait pas l'opinion générale.

La plupart des Japonais ont peur d'un malheur supplémentaire et refusent le redémarrage des réacteurs. C'est l'opinion générale. Les juges ont trahi la population en prononçant ce verdict stupide pour complaire au gouvernement.